

Lallier Honda 40/640

215 des Migrateurs Lachenaie **J6V 0A8**

1 581 703-7666

Marque / Modèle Honda Ridgeline Black Edition Odomètre indiqué / réel* **Année** 2025 7 145 km **Transmission Traction** automatique traction intégrale Moteur Carburant régulier 6 cyl. Numéro de série Numéro d'inventaire 62338A



ÉQUIPEMENTS

PRIX DE VENTE

Régulateur de vitesse (intelligent), Air climatisé, Régulateur de vitesse, Sièges chauffants, Miroirs chauffants, Portes électriques, Miroirs électriques, Siège électrique conducteur, Portes coulissantes automatiques, Servo-direction, Vitres électriques, Climatisation arrière, Télédéverrouillage, Sonar de stationnement arrière, Volant ajustable, Climatisation 2 zones, Volant chauffant, Freins ABS, Coussin gonflable pour le conducteur, Coussin gonflable pour le passager, Dégivreur arrière, Coussins gonflables latéraux, Contrôle de stabilité, Antipatinage, Essuie-glaces intermittents, Détecteur de pluie, Toit ouvrant, Phares Xénon, Peinture deux tons, AM/FM stéréo, Bluetooth, Sièges arrière escamotables, Dossier Arrière divisé, Tachymètre, Caméra de recul, Essuie-glaces intermittents à vitesse variable, Serrures de sécurité pour enfant, Régulateur de température, Miroirs signal de courbe intégré, Miroir vanité conducteur, Miroir vanité passager, Miroirs mémoire, Sièges cuir, Siège banc s

Date :

Taxes en sus.

Propriétaire et utilisation antérieurs

Le commerce ou organisme public suivant a été propriétaire ou a loué à long terme cette automobile Cette automobile a été utilisée auparavant comme:

Le commerçant fournira sur demande le nom et le numéro de téléphone du dernier propriétaire.

| | Catégorie | |
|--|---|--|
| Sous réserve de l'admissibilité au transfert et des conditions et exceptions énoncées au contrat de garantie, cette automobile comporte une : Garantie légale : A - 6 mois - 10000 KM | Selon les articles 159 et 160 de la protection du consomma de la catégorie ci-dessous et comporte une garantie de kilométrage ci-après indiqué, selon le A | bon fonctionnement pour le terme ou le premier terme atteint Du 1 mois ou |
| Réparations effectuées et certificat de vérification mécanique Commentaires | | |
| Les réparations suivantes ont été effectuées sur cette automobile depuis que le commerçant l'a en sa possession. | | |
| S'il y a lieu, le commerçant remettra un certificat de vérification mécanique en vertu du code de sécurité routière. | | |
| Réparations facultatives | | |
| Les défectuosités suivantes ont été notées sur cette automobile et pourront être effectuées au coût indiqué ci-après : | | |

Cette évaluation est valable jusqu'à la livraison de l'automobile. Je reconnais avoir reçu copie et l'étiquette

Signature :



No. étiquette: 8702550